

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi
**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION**

**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET L'INNOVATION (ANQ-SUP)**



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME MASTER EN
ETUDES ISLAMQUES DE L'ECOLE SUPERIEURE AFRICAINE
D'ETUDES ISLAMQUES POUR ACCREDITATION**

Évaluation effectuée le 18 juin 2026 par l'équipe composée de :

Seydou Khouma, Professeur assimilé	Académique	Président
Baye Ibrahima Mbaye, Maître de Conférences titulaire	Académique	Membre
Talla Mbengue, Maître de Conférences assimilé	Académique	Membre

Signature pour l'équipe, le Président



Dr Seydou KHOUMA
Maître de Conférences (CAMES)
FASTEF / UCAD
Tél: 77 549 4682
:seydou.khouma@ucad.edu.sn

Table des matières

1.1 Présentation de l'Établissement.....	3
1.2 Missions et objectifs stratégiques.....	3
1.3 Offre pédagogique et organisation du cursus	3
1.3.1 Filières de formation proposées.....	3
1.4 Présentation du programme.....	4
1.5 Contexte, objectifs et pertinence du programme.....	4
1.6 Conditions d'accès et parcours des étudiants	5
1.7 Organisation pédagogique et schéma curriculaire.....	5
1.8. Démarche pédagogique et professionnalisation	6
1.9. Profil de sortie : compétences visées et débouchés	6
1.9.1. Compétences acquises	6
1.9.2. Débouchés professionnels	6
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	7
3. Description de la visite sur le terrain.....	8
3.1 Organisation et déroulement de la visite	8
3.2. Appréciation de la visite.....	9
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	10
4.1. Appréciation transversale du Champ 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme	10
4.2. Appréciation transversale du Champ 2 : Organisation interne et gestion de la qualité	11
4.3. Appréciation transversale du Champ 3 : Curriculum et méthodes didactiques.....	12
4.4. Appréciation transversale du Champ 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) ..	16
4.5. Appréciation du Champ 5 : Étudiant(e).....	18
4.6. Appréciation du Champ 6 : Dotation en équipements et en locaux	21
5. Points forts du programme	22
6. Points faibles du programme	24
7. Appréciations générales du programme	25
8. Recommandations à l'Établissement.....	26
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	27
10. Proposition de décision	28

Le présent rapport porte sur le programme Master en études arabo-islamiques de l'École supérieure africaine d'études islamiques (ESAEI). Il est issu de l'évaluation externe effectuée le 18 juin 2026 dans l'établissement. L'évaluation s'est fondée sur les éléments factuels, les entretiens avec les catégories d'acteurs de l'établissement et l'analyse du rapport d'auto-évaluation transmis à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur du Sénégal (ANAQ-Sup) le 23 mai 2025. Le rapport est articulé sur les 11 points du format de rapport de l'ANAQ-SUP à l'exception du point 5 se rapportant à la mise en œuvre des recommandations issues de la dernière évaluation.

1. Présentation de l'EES et du programme évalué

1.1 Présentation de l'Établissement

École Supérieure Africaine d'Études Islamiques (ESAEI), premier établissement d'enseignement supérieur privé sénégalais de formation en langue arabe.

- **Situation géographique** : Pikine (Ex Roseiraie, en face de la cité Lobatt FALL, Dakar, Sénégal).
- **Statut légal** : Titulaire de l'agrément provisoire du MESRI du 14 octobre 2009 et de l'arrêté d'habilitation du 3 juin 2024.
- **Affiliation** : Affiliée à l'association « Dar Al Estiqama pour l'éducation et le développement ».
- **Effectif global** : 45 étudiants (sénégalais et étrangers).

1.2 Missions et objectifs stratégiques

L'école vise l'excellence en sciences arabo-islamiques tout en favorisant l'insertion professionnelle. Son objectif stratégique est de former des générations compétentes, ancrées dans les valeurs islamiques et ouvertes sur le monde, tout en encourageant l'auto-emploi et les services à la communauté.

1.3 Offre pédagogique et organisation du cursus

Le Master vise à offrir une connaissance approfondie de la pensée et de l'histoire islamiques, tout en dotant l'étudiant d'outils méthodologiques pour la recherche critique et indépendante et la poursuite d'études doctorales. Pour s'adapter au marché, des modules professionnalisants ont été introduits.

Le programme respecte scrupuleusement les normes du système LMD en vigueur au Sénégal :

- Durée : 2 ans (répartis en 4 semestres).
- Volume horaire et Crédits : chaque semestre représente une charge de 600 heures de travail au total (incluant les cours magistraux - CM, les travaux dirigés/pratiques - TD/TP, et le travail personnel de l'étudiant - TPE). Chaque semestre valide 30 crédits (CECT), pour un total de 120 crédits pour le diplôme.

1.3.1 Filières de formation proposées

- Études arabo-islamiques.
- Finance islamique.

1.4 Présentation du programme

Le curriculum de formation cherche à équilibrer les cours magistraux (CM), les travaux dirigés/pratiques (TD/TP) et le travail personnel de l'étudiant (TPE). Il est organisé autour des UE et EC suivants :

- UE Coran et Hadith (Obligatoire - 5 CECT) Sciences de l'exégèse (méthodes des commentateurs), Méthodologie de collection chez les Muhaddithûn, Fondamentaux du Hadith.
- UE Fondement du droit islamique (Obligatoire - 4 CECT) : Introduction à la jurisprudence Maliki, les sources consensuelles de la législation islamique.
- UE Droit privé islamique (Obligatoire - 5 CECT) : Droit matrimonial, Droit successoral (règles de l'héritage).
- UE Fondements de la religion (Obligatoire - 5 CECT) : Destin et question de foi, Courants de pensée.
- UE Méthodologie (Obligatoire - 5 CECT) : Méthodologie de recherche en études arabo-islamiques.
- UE Civilisation islamique (Obligatoire - 2 CECT) : Pensée éducative islamique.
- UE Langue arabe (Obligatoire - 4 CECT) : Études grammaticale et morphophonologique, Littérature classique.

L'enseignement est dispensé principalement en présentiel avec la possibilité de basculer en distanciel en cas de perturbations prolongées.

1.5 Contexte, objectifs et pertinence du programme

Le programme Master s'inscrit dans une dynamique historique forte propre au système éducatif du Sénégal marqué par un certain nombre de limites :

- Non reconnaissance du bac arabe : pendant longtemps, les diplômes d'études arabo-islamiques délivrés par des instituts privés n'étaient pas reconnus par l'État sénégalais, bloquant l'accès à l'enseignement supérieur public à ses diplômés.
- L'instauration du Bac L-AR : face à l'incapacité des universités publiques à absorber tous les bacheliers, l'État a encouragé le secteur privé (comme l'ESAEI) à proposer des formations supérieures.

Ainsi, il répond à un besoin réel de politique éducative au Sénégal et vise un double objectif :

- Proposer un approfondissement académique de la formation de haut niveau tout en l'adaptant à l'employabilité moderne, conformément aux exigences du système LMD;
- Préparer les étudiants à poursuivre leurs études en doctorat.

Le Master constitue une suite logique du parcours de licence. L'ambition de fournir une « connaissance universitaire approfondie » et une « recherche indépendante et critique » est pertinente. Elle cherche à sortir les études islamiques du simple cadre dogmatique pour les hisser au rang des sciences humaines et sociales.

Cependant, il cache mal certains indicateurs de problème. Le programme insiste fortement sur l'introduction de « modules professionnalisants » pour garantir l'employabilité des étudiants.

Toutefois, l'analyse des volumes horaires révèle un décalage entre les promesses de débouchés affichés (voir infra) et les contenus réels du programme.

L'illusion de la spécialisation en Finance Islamique : le programme annonce que ce Master forme de futurs « Membre (s) de conseils de surveillance chariatique pour les institutions de la finance islamique », alors que sur l'ensemble du cursus (du S1 à S4), la finance islamique se résume à un seul et unique élément constitutif au Semestre 3 (Introduction à la finance islamique), doté de seulement 15 heures de Cours Magistraux et 10 heures de TD/TP. Prétendre siéger dans un comité de conformité chariatique d'une banque ou d'une institution financière avec un bagage de seulement 25 heures de cours d'introduction pose une interrogation pédagogique. Les compétences techniques (comptabilité islamique, audit de conformité, mécanismes de Sukuks ou de Mourabaha) sont absentes.

Une préparation minimale à la gestion d'établissements : le programme vise le débouché de « Gestion des établissements d'enseignement arabo-islamiques ». Or, cette compétence repose exclusivement sur le module « Administration scolaire » (30h CM) au S3. Les notions de gestion des ressources humaines, de droit du travail sénégalais ou de comptabilité générale ou de déontologie et de législation scolaire sont ignorées.

1.6 Conditions d'accès et parcours des étudiants

Le Master 1 est ouvert aux titulaires d'une licence en arabe ou d'un diplôme admis en équivalence. L'accès se fait via une sélection rigoureuse par test. Le dispositif prévoit la mobilité des étudiants entre l'ESAEI et les établissements d'enseignement supérieur dûment autorisés. Le Master 2 est accessible aux étudiants ayant validé la première année.

1.7 Organisation pédagogique et schéma curriculaire

Le curriculum est réparti entre Cours Magistraux (CM), Travaux Dirigés/Pratiques (TD/TP) et Travail Personnel de l'Étudiant (TPE) :

- Semestre 1 (30 CECT) : Coran et Hadith, Fondements du droit islamique, Droit privé islamique (jurisprudence malikite, droit matrimonial, successions), Fondements de la religion (courants de pensée), Méthodologie de recherche, Civilisation islamique et Langue arabe (grammaire et littérature classique).
- Semestre 2 (30 CECT) : Approfondissement en exégèse, Questions de Fiqh controversées, Finalités de la charia, Techniques de rédaction et Littérature moderne.
- Semestre 3 (30 CECT) : Analyse des hadiths, Finance islamique, Principes de prédication, Administration scolaire, Éthique et déontologie, Sémantique et Littérature africaine.
- Semestre 4 (30 CECT) : Activités de recherche exclusivement dédiées à la rédaction et à la soutenance du mémoire de recherche (600 heures).

1.8. Démarche pédagogique et professionnalisation

Le Master utilise des méthodes actives où l'enseignant agit comme un animateur/conseiller. Il oriente la recherche, organise et renforce les enseignements. Les étudiants sont formés à l'autonomie et le leadership via des travaux de groupe et des débats.

La recherche occupe une place centrale et progressive :

- S1 et S2 : éléments constitutifs Méthodologie de la recherche et Techniques de rédaction.
- S3 : organisation de séminaires de méthodologie réguliers où chaque étudiant doit exposer son projet devant ses pairs et deux rapporteurs attitrés pour subir une critique constructive.
- S4 : semestre exclusivement dédié aux activités de recherche (600 heures, 30 crédits) pour la rédaction et la soutenance publique d'un mémoire de recherche.

–

1.9. Profil de sortie : compétences visées et débouchés

1.9.1. Compétences acquises

Au terme de son parcours de deux années, le diplômé de Master aura acquis les compétences suivantes :

- Approfondissement de ses connaissances de la langue arabe.
- Maîtrise des sciences islamiques les plus importantes.
- Maîtrise des méthodes scientifiques d'étude comparative des *Écritures* et de la pensée théologique des musulmans.
- Capacité renforcée à effectuer une analyse adéquate de la complexité du monde islamique classique et contemporain.
- Capacité renforcée à élaborer de manière critique sa propre réflexion sur la religion islamique.
- Capacité renforcée à rédiger et discuter de manière organisée et méthodologique une réflexion à partir d'un texte arabe.
- Capacité renforcée à agir avec compétence dans le domaine de l'éducation islamique.
- Capacité renforcée à mobiliser ses connaissances et compétences pour poursuivre des études en doctorat en études arabo-islamiques.

1.9.2. Débouchés professionnels

Le programme prépare aux métiers suivants :

- Enseignement de l'arabe et des études arabo-islamiques dans les lycées, collèges et l'enseignement supérieur ;
- Interprétariat et traduction ;
- Travail à l'international avec la langue arabe ;
- Conseil juridique en droit islamique ;

- Assistance de recherche en études arabo-islamiques ;
- Animation d'émissions religieuses islamiques audio-visuelles.
-

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport est construit selon un canevas rigoureux, conforme aux exigences d'accréditation de l'ANAQ-Sup. Sa structure se divise en quatre grands ensembles : les éléments introductifs et contextuels, la description du cadre institutionnel et pédagogique, l'évaluation analytique des champs et standards, et enfin, la synthèse générale prospective.

L'analyse du rapport fait ressortir des éléments de conformité :

- Rigueur du chronogramme d'autoévaluation : déploiement de la procédure sur près de 10 mois (octobre 2024 à juillet 2025) prouve que l'exercice n'a pas été bâclé. C'est un indicateur fort de la maturité de la démarche qualité interne (portée par le COPIL et la CIAQ-ESAEI). Le COPIL est bien représentatif des catégories de personnes intervenant dans la vie de l'institution.
- Transparence des données quantitatives : l'intégration de tableaux statistiques (taux de réussite/abandon, ratios d'encadrement PER/Étudiants, résultats par UE) permet d'objectiver l'analyse.
- Synthèse des points forts, points faibles et perspectives d'amélioration du programme : un bilan transversal qui regroupe les conclusions majeures de l'enquête et dresse une feuille de route pour l'avenir (FOAD, accessibilité handicap, etc.).
- Un résumé de l'apport de l'exercice d'évaluation interne, ouvrant sur l'attente du regard critique des experts externes.

Toutefois, il ne manque pas d'insuffisances relatives à des incohérences et erreurs techniques.

- Le rapport affirme que le professeur n'est pas un simple transmetteur mais un conseiller, et que l'étudiant construit son savoir par des recherches personnelles et des débats alors que l'analyse de la structure réelle des heures de cours au Semestre 1 (185h CM pour 130h TD) et au Semestre 2 (195h CM pour 135h TD), montre la balance lourdement penchée en faveur de l'enseignement magistral. Le semestre 4 est intégralement dédié à la « Rédaction et soutenance de mémoire de recherche » (600 heures de TPE / 30 crédits). Bien que cela soit classique, l'absence totale d'heures d'encadrement formel, d'ateliers d'écriture ou de séminaires de suivi de thèse durant ce semestre laisse l'étudiant dans un isolement méthodologique complet, ce qui pourrait affecter la qualité de son travail (ces activités ne devraient pas s'arrêter au S3). Les charges horaires de recherche ne sont pas indiquées (voir infra).
- Quelques difficultés formelles sont repérées dans le document. Cela pourrait être imputé à un manque de relecture. Dans la maquette du Semestre 1, l'UE EIDRT M115 (Civilisation islamique) est mentionnée (obligatoire). Pourtant, dès la page suivante, dans le descriptif des cours du même semestre, la mention devient explicitement : « Unité d'enseignement EIDRTM115 : Civilisation islamique. (Optionnelle) ». La codification de l'Unité de Langue arabe au Semestre 2 est codée EIDRT M1125 au lieu

de suivre logiquement la nomenclature du niveau (ex: EIDRT M125). Ce type de code à 4 chiffres brise la cohérence du système d'information académique.

- Quelques soucis d'inconstance dans la nomenclature : au Semestre 3, l'unité de Fondements de la religion perd subitement son préfixe institutionnel dans les descriptifs, apparaissant sous la forme simplifiée M212 au lieu de EIDRT M212.
- Un glissement sémantique dans la description : le descriptif de l'UE EIDRT M110 (Sciences de l'exégèse) évoque la mise en exergue des « déviations doctrinales ». Bien que compréhensible dans un cadre théologique confessionnel, l'usage d'un vocabulaire aussi normatif peut être perçu comme s'éloignant de la posture « critique et indépendante » promise.
- Il s'y ajoute la rupture de complétude dans l'annexe technique, les syllabi n'étant pas annexés. En outre, l'analyse des syllabi, consultés sur place, informe sur des problèmes de conformité : les modalités d'évaluation ne sont pas clarifiées afin que l'étudiant puisse connaître comment il sera évalué.

Ainsi, pour améliorer le rapport, nous recommandons :

- Redéfinir les débouchés ou renforcer les cours et enrichir les modules de gestion et de finance dès le M1.
- Harmoniser le statut des UE : trancher définitivement si l'UE Civilisation islamique (M115) est obligatoire ou optionnelle, et nettoyer les coquilles de codification (M1125).
- Introduire des séminaires au S4 : allouer une part des 600 heures du S4 à des séminaires obligatoires d'avancement de mémoire (ex: 20h de TD) pour guider activement les étudiants dans leur recherche.
- Annexer les syllabi : l'intégralité des fiches de cours (objectifs, méthodes d'évaluation) dans le document final.
- Améliorer les syllabi en indiquant les modes d'évaluation et leur crédit horaire, le travail personnel de l'étudiant et harmoniser les concepts (éléments constitutifs au lieu de modules).

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Organisation et déroulement de la visite

Notre journée a débuté à 8H30 mn. Nous sommes installés dans la salle de réunion située au premier étage du bâtiment A. nous avons décliné les objectifs de notre mission et partagé le chronogramme avec le Directeur et ses collaborateurs. Les membres du COPIL, les PATS et PER sont représentés (Voir la feuille de présence).

08h30 – 10h00	Présentation de l'institution et du programme : Monsieur Kane, enseignant vacataire, au nom du COPIL a présenté le programme de Master. Il a axé son intervention sur les missions, le modèle de gouvernance, la maquette, les étudiants et les résultats. Sa
---------------	--

	présentation est suivie d'échanges constructifs et des demandes de documents complémentaires (PV et syllabi, documents relatifs à l'organisation de la recherche).
10h00 – 11h00	Entretien avec les enseignants. Échanges enrichissants avec les enseignants du programme master. (Voir la feuille de présence).
11h00 – 12h00	Entretien avec le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS) : échanges centrés sur le soutien logistique, technique et administratif, la gestion des parcours d'étudiants, de l'inscription à la sortie, la sécurité et l'hygiène. Le seul bémol ici est qu'un des responsables administratifs est également enseignant. Ce qui est expliqué par un besoin voire une nécessité. (Voir la feuille de présence)
12h00 – 13h00	Entretien avec les étudiants. Discussion libre avec un échantillon d'étudiants (7) directement choisis pour évaluer leur perception de la formation et de leur environnement d'apprentissage. (Voir la feuille de présence).
13h00 – 14h00	Pause déjeuner
14h00 – 15h00	Visite des infrastructures et sécurité : – Les locaux pédagogiques, la bibliothèque. – Le bloc administratif et bureaux réservés aux PER. – Le logement des étudiants – Les commodités (toilettes) et l'environnement général. – Le dispositif de sécurité incendie (extincteurs, accessibilité des escaliers de secours). – La mosquée au-dessus de laquelle se trouve un amphithéâtre pouvant contenir 400 personnes.
15h00 -16h	Séance de travail sur la synthèse de la journée et formalisation des premières conclusions.
16h30- 16 h 30	Séance de restitution orale en présence du Directeur de l'établissement, du responsable du programme, du directeur de la CIAQ et des membres du COPIL présents.

NB. Les deux évaluations étant passées sur deux jours successifs (17 et 18 juin), des gains de temps sont réalisés.

3.2. Appréciation de la visite

La mission d'évaluation externe menée au sein de l'ESAEI a connu une réussite remarquable, tant par la rigueur de son exécution que par la qualité des enseignements qui en découlent. Loin d'être un simple exercice de contrôle formel, cette journée a démontré la maturité institutionnelle de l'établissement et son engagement dans la culture de qualité mais surtout celui de ses personnels (les vigiles étaient au courant de la mission et ont participé à la facilitation de celle-ci).

En premier lieu, la parfaite fluidité logistique et le respect scrupuleux du chronogramme initial constituent des motifs de satisfaction. En second lieu, la valeur de cette évaluation repose sur l'inclusivité et la liberté de parole qui a caractérisé toutes les discussions. L'implication des personnels de toutes catégories, à tous les moments de la mission, est une marque d'engagement et de facilitation. Elle démontre un environnement de travail coopératif à tout égard.

Enfin, la conclusion de la journée, marquée par une inspection des infrastructures (pédagogiques, de sécurité incendie) et par une restitution orale transparente, confirme la totale satisfaction de la mission du point de vue de son organisation et résultats.

La principale leçon à retenir est qu'un processus d'assurance qualité réussit lorsque l'institution ne cherche pas à masquer ses contraintes, mais collabore activement avec les experts en vue de renforcer voire pérenniser l'excellence de ses formations.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

L'analyse du rapport d'autoévaluation croisée aux données factuelles et des entretiens, met en lumière la cohérence globale du programme, mais pointe également des points d'attention que l'établissement gagnerait à corriger pour donner plus de qualité à son programme.

4.1. Appréciation transversale du Champ 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme

Standard 1.01. Le programme de formation est régulièrement dispensé.

Le Master est proposé annuellement et sans interruption depuis son lancement en octobre 2021. Afin de suivre l'évolution des connaissances de la discipline, le programme a intégré plusieurs modifications suggérées par le corps professoral et validées par le Conseil scientifique suite à des évaluations. Les procès-verbaux (PV) de délibération et fiches de notes des différentes promotions sont disponibles. Elles ont fait l'objet d'analyse. Toutefois pour corriger une limite, le comité de pilotage encourage l'ouverture vers l'international et l'élargissement de l'offre au Sénégal via la formation ouverte à distance (FOAD), ainsi que la création d'un programme adapté pour les publics non-arabophones.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 1.02. Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique.

Les objectifs sont clairement définis et formalisés dans le document de référence « Tout savoir sur le programme de master en études arabo-islamiques ». Ils s'alignent parfaitement avec le plan stratégique de l'ESAEI. Les prérequis d'admission sont identifiés (vérifiés par les diplômes et un test de niveau au besoin). Le contenu pédagogique globalement est en adéquation avec les visées du diplôme et fait l'objet d'une large diffusion. L'établissement dispose d'un manuel

d'assurance qualité de l'établissement. Toutefois, à l'instar du COPIL, nous recommandons de multiplier les efforts pour étendre l'accès au master au-delà du public strictement arabophone.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 1.03. Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel, socio-économique et la communauté dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.

Le programme a été conçu par un panel d'universitaires et de professionnels (ONG, services divers), puis validé par le Conseil scientifique. Environ 20 % des enseignements sont dispensés par des intervenants issus du milieu professionnel. Des conférences animées par des professionnels et des diplômés (alumni) sont organisées, et les étudiants sont encouragés à réaliser des stages durant les vacances. De plus, les étudiants s'impliquent activement dans les services à la communauté (cours de vacances, dons aux nécessiteux).

Le COPIL recommande l'accroissement de la part des professionnels dans l'équipe enseignante (notamment en finances islamiques, malgré la difficulté de profils francophones/arabophones). Il est également recommandé de formaliser juridiquement les partenariats avec le monde du travail. Les maquettes pédagogiques, PV des séminaires d'élaboration, liens internet et PV du Conseil scientifique.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

4.2. Appréciation transversale du Champ 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Le diagnostic du programme Master met en lumière une gouvernance interne lucide mais relève des paradoxes bien que managériaux.

Standard 2.01. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés par les organes habilités et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'ESAEI s'est dotée d'outils de gouvernance clairs, notamment un organigramme, un manuel de procédures et un manuel d'assurance qualité qui précisent les responsabilités de chacun et les fiches de poste. Le rapport souligne également la place centrale accordée à l'éthique, la transparence et l'intégrité académique, appuyée par le travail du Conseil scientifique (composé de 17 membres académiques et professionnels) et du Comité d'Éthique (CEDEGESCO-ESAEI). La publication de ces documents est une garantie des règles déontologiques. Toutefois, le fait que le rapport admet le non-respect ponctuel du manuel de procédures constitue une faiblesse. Conscient de cela, le COPIL recommande aux agents de « remonter à la hiérarchie sur les difficultés ». Ce qui traduirait un manque de fluidité.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 2.02. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés par les organes habilités et communiqués à toutes les personnes concernées.

Le PER est présenté comme la "cheville ouvrière" du programme (conception, déroulement, suivi) et se trouve fortement représenté dans la Cellule interne d'assurance qualité (CIAQ). Les étudiants sont également impliqués via leurs représentants dans les instances, l'évaluation des enseignements et l'usage d'une boîte à idées. On note une forte implication du PER et une liberté d'opinion garantie aux étudiants, dont les avis sont censés être pris en compte par la Direction. Cependant, la situation présente des points d'attention dont notamment la non-formation des enseignants et des étudiants aux techniques d'assurance qualité (CIAQ). En effet, sans compétences techniques en la matière, la participation risque de rester purement formelle ou manquer de rigueur méthodologique.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 2.03. Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.

Le programme fait l'objet d'un suivi permanent par la CIAQ-ESAEI indépendante. La gestion s'appuie sur la politique qualité définie dans le manuel dédié. L'évaluation des enseignements par les étudiants sert d'outil de pilotage pour la coordination académique. Cela conforte la politique qualité de l'établissement.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 2.04. Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières

Le programme de master a fait l'objet de plusieurs révisions, la dernière datant du 9 novembre 2024, pour l'adapter à l'évolution des connaissances et prendre en compte les résultats des évaluations internes. Ce processus associe les enseignants, les étudiants et les professionnels sous le du Conseil scientifique pour validation. On note une capacité d'adaptation du curriculum démontrée par des révisions successives menées par le corps professoral. Cependant le fait que les sollicitations faites à l'endroit des professionnels ne sont pas suivies de réponses positives, mérite d'être corrigé. De plus, la non-participation régulière des alumni de manière structurée (en tant qu'association) à ces révisions, limiterait l'adéquation du programme avec les réalités du marché de l'emploi. Il est nécessaire de trouver des moyens de les faire adhérer et participer de façon active.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

4.3. Appréciation transversale du Champ 3 : Curriculum et méthodes didactiques

L'analyse du champ 3 révèle un programme académiquement rigoureux, bien structuré selon les standards du système LMD en vigueur au Sénégal. Cependant, l'analyse critique met en relief un contraste important entre la solidité conceptuelle de la maquette (points forts) et des vulnérabilités opérationnelles ou logicielles (points faibles) qui impactent le suivi de la qualité de la formation.

Standard 3.01. Le programme de formation dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme est parfaitement en phase avec les exigences réglementaires du système LMD (semestrialisation, crédits capitalisables et transférables). La désignation d'un responsable d'unité d'enseignement (UE) garantit une coordination interne et des ajustements réguliers des syllabi. Sauf que l'ajustement des contenus se faisant « durant le déroulement du programme » comporte un risque de décalage d'un semestre à l'autre si les réajustements ne sont pas formalisés en amont de la rentrée.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 3.02. Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail et à son intégration dans la communauté. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

C'est un point fort majeur du curriculum. La charge de travail est équilibrée (600h par semestre, 50% cours/TD et 50% Travail Personnel de l'Étudiant - TPE). Le programme intègre l'auto-évaluation pour les étudiants, la transparence des notes, et l'usage de méthodes actives. Par ailleurs, on observe des activités extramuros très importantes. Il y a également la valorisation de l'insertion professionnelle par des modules en didactique/pédagogie. Mais la relation avec le monde de l'entreprise pêche par un manque de formalisation juridique (absence de contrats de stage systématiques avec les entreprises partenaires). L'utilisation exclusive d'outils tiers (comme Zoom) sans plateforme institutionnelle propre (type Moodle) limite l'ambition de l'école de s'ouvrir à la Formation Ouverte et à Distance (FOAD).

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 3.03. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

À ce niveau, on observe que les outils de communication tels que « la boussole de l'étudiant-e- » le guide des recherches destiné aux enseignants et aux étudiants pour encadrer les recherches et mémoires assurent une transparence totale des modalités d'évaluation et de recours et d'obtention des diplômes. Le droit à la réclamation est effectif et appliqué. Mais le risque de

réclamation abusive est signalé par le COPIL comme faiblesse. Il s'agit là d'un point d'attention qu'il faut davantage encadrer.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 3.04. Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Concernant les effectifs du programme Master, l'exploitation des données du rapport en lien avec celui du programme Licence, met en évidence un problème de continuité entre le premier et le second cycle. En 2024/2025, la Licence compte 381 étudiants, tandis que le Master n'en enregistre que 45. En termes de valeur relative, moins de 12 % des effectifs globaux atteignent le niveau Master. Cette faible proportion témoigne d'une perte d'effectifs considérable en fin de premier cycle, limitant le vivier de futurs chercheurs ou cadres hautement spécialisés formés par l'établissement.

Ce faible taux de transition est justifié par trois facteurs principalement :

- Attractivité du marché du travail (beaucoup d'étudiants font le choix d'intégrer directement la vie active après la Licence).
- Sélectivité drastique (l'accès au Master n'est pas automatique ; il est conditionné par la réussite au test d'entrée).
- Certains étudiants préfèrent s'orienter vers d'autres instituts jugés moins exigeants pour l'obtention de leurs diplômes de Master ou Doctorat.

S'agissant des indicateurs de performances, les données statistiques analysées mettent en évidence une trajectoire irrégulière (en dents de scie) des performances des étudiants sur les trois années analysées :

Indicateurs	2021/2022	2022/2023		2024/2024
Taux de réussite	92,38 %	64,01 %		89,27 %
Taux de redoublement	1,75 %	27,11 %		10,73 %
Taux d'abandon		8,88 %		
		Femme	Homme	0 %
		16,66 %	1,11 %	

Le taux de réussite s'élève à un excellent niveau de 92,38 % en 2021/2022, avant de chuter de manière préoccupante à 64,01 % en 2022/2023, pour ensuite remonter à 89,27 % en 2023/2024. Le taux de redoublement est en parfaite corrélation avec la baisse de réussite, il a bondi de 1,75 % (2021/2022) à 27,11 % (2022/2023), avant d'être ramené à 10,73 % en 2023/2024.

Le taux d'abandon quant à lui a atteint son pic en 2022/2023 avec 8,88 % (notamment 16,66 % chez les femmes contre 1,11 % chez les hommes), mais affiche une amélioration remarquable en 2023/2024 avec 0 % d'abandon recensé.

À l'analyse, on se rend compte que l'année académique 2022/2023 apparaît comme une année de crise de performance pour le programme. Le rapport explique cela par le fait que de nombreux apprenants possèdent un statut particulier (étudiants travailleurs) entraînant des irrégularités dans le suivi des cours. Les abandons, quant à eux, sont liés à des contraintes professionnelles ou à l'obtention de bourses d'études ailleurs.

Au niveau des unités d'enseignement, l'exemple du semestre 3 montre une belle maturité des étudiants avec des résultats très solides en 2023/2024, surpassant systématiquement ceux de l'année précédente :

Unités d'enseignement	% Admis 2022/2023	% Admis 2023/2024
Le Coran et ses sciences	90,56%	96,72%
La Sunna et ses sciences	88,67%	88,52%
Le fiqh et ses fondements	88,67%	95,08%
La prédication islamique...	88,67%	96,72%
La finance islamique	73,58%	81,96%
Études linguistiques	88,67%	91,80%

Les disciplines fondamentales (Coran, Prédication, Fiqh) enregistrent d'excellents scores en 2023/2024 (au-dessus de 95%).

La Finance islamique reste la matière la plus sélective ou la plus difficile pour les étudiants, affichant le taux le plus bas du semestre sur les deux années, bien qu'elle progresse (passant de 73,58% à 81,96%).

Concernant le quatrième semestre dédié aux activités de recherches, les données sont parcellaires :

- En 2022/2023, le taux de réussite était particulièrement faible : seulement 32,07% (17 admis). Cela traduit généralement la difficulté liée à la rédaction, à la finalisation ou à la soutenance des mémoires de Master dans les temps impartis.
- Pour l'année 2023/2024, les résultats sont mentionnés comme « En cours », ce qui est habituel pour des travaux de recherche dont les soutenances s'étalent souvent jusqu'aux mois de juillet généralement.

Ainsi, certains points forts sont notés :

Le programme démontre une transparence et une rigueur dans le suivi en disposant de statistiques détaillées et calculées régulièrement (par semestre, par unité d'enseignement et par sexe). C'est la preuve d'une gestion pédagogique et une réactivité rigoureuse. En effet, face aux difficultés des étudiants, l'établissement ne reste pas passif : il organise des cours de renforcement ouverts à tous ceux qui en éprouvent le besoin.

Les effectifs connaissent une baisse mais parallèlement une hausse du taux de réussite. En effet, on observe une diminution progressive du nombre brut d'étudiants admis au fil des ans, mais parallèlement, le taux de réussite global s'est nettement amélioré, atteignant son apogée en 2023/2024.

Les statistiques adoptent une approche par sexe, permettant de déceler les réussites selon le genre. Les femmes ont mieux réussi que les hommes en 2023/2024 (94,44 % contre 84,11 %), malgré leurs difficultés accrues l'année précédente.

Toutefois, il y a des faiblesses à corriger. Si les examens théoriques des semestres 1, 2 et 3 sont largement réussis, le véritable goulot d'étranglement du Master réside dans le Semestre 4 (Activités de recherche), où le taux de validation à la fin de l'année 2022/2023 était inférieur (1/3 des effectifs). Il s'y ajoute l'instabilité des indicateurs. Bien que le standard est atteint, les taux de redoublement et d'abandon demeurent des points d'attention.

En outre, le logiciel de traitement des données statistiques nécessite une nette amélioration. Le personnel responsable de la gestion de ces statistiques n'a pas reçu de formation spécifique pour cette tâche, ce qui peut impacter la finesse de l'analyse prédictive de l'échec scolaire.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

4.4. Appréciation transversale du Champ 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Ce champ évalue la qualification du corps enseignant, la structure des volumes horaires et la dynamique de mobilité. L'analyse démontre une bonne qualification des PER mais des problèmes demeurent et doivent être corrigés.

Standard 4.01. L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le tableau des PER présente un corps professoral solide, composé exclusivement de titulaires de doctorats (16 docteurs listés). C'est un gage de crédibilité pour un niveau Master. Cependant le taux de vacataire, 70% (11 contre 5 permanents) très élevé constitue un risque d'instabilité.

En analysant la composition des PER, on observe une forte disparité entre le corps permanent et le corps vacataire. Chez les permanents : les 5 enseignants sont tous enregistrés sous l'appellation générique d' « Enseignant-chercheur ». Aucun grade spécifique du CAMES (Maître-Assistant, Maître de Conférences, Professeur Titulaire) n'est explicitement mentionné. Chez les vacataires : On note une diversité de profils avec :

- 1 Professeur assimilé
- 2 Maîtres de Conférences assimilés
- 3 Maîtres-Assistants
- 5 Enseignants-chercheurs sans grade spécifié.

L'encadrement de haut niveau (Professeur, Maître de Conférences) repose exclusivement sur des ressources externes (vacataires). Les enseignants permanents, bien que docteurs, ne disposent pas (ou pas encore selon le document) de grades académiques certifiés. Cela signifie que pour la

présidence des jurys de mémoire de Master, l'établissement est tributaire de la disponibilité de son personnel vacataire. Cela pourrait occasionner une précarité dans l'encadrement voire la validité des mémoires. En outre, la forte proportion de vacataires (68,75 %) induit un risque de moindre disponibilité pour l'encadrement individualisé des étudiants en dehors des heures de cours. Le manque de rang A (CAMES ou équivalent) au sein du noyau dur des permanents limite l'autonomie académique de l'ESAEI pour la gestion interne de ses parcours de recherche.

Ainsi, on recommande :

- Mettre en place un plan de promotion académique. Il s'agit d'accompagner et inciter les enseignants-chercheurs permanents à s'inscrire sur les listes d'aptitude (CAMES ou instances d'évaluation nationales) afin d'obtenir des grades de Maître-Assistant et Maître de Conférences.
- Demander au CAMES l'homologation des titres pour les enseignants permanents.
- En attendant de les recruter, formaliser les relations avec les vacataires de haut rang par des contrats "d'associés" plutôt que de simples contrats de vacation horaire, afin de garantir leur implication dans les comités scientifiques de l'école.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 4.02. La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

L'engagement volontaire des enseignants motivés plus par le « service religieux et sacerdotal » est en faveur d'une grande réussite. En effet, l'ESAEI « ne fait pas de répartition du volume horaire suivant le critère défini par ce standard » et se borne à payer des heures de cours ou d'encadrement (traitement symbolique et modeste). Il s'agit d'une force à capitaliser. Toutefois, elle pourrait se transformer en faiblesse.

Par ailleurs, le programme dispose d'outils précieux, « Guide de l'encadreur et de l'examineur dans l'ESAEI et le guide chercheur ». Cet outil, à l'image d'une charte des thèses, encadre le mémoire de master. Il donne des informations claires quant à la conduite de l'encadreur, les charges et responsabilités de l'étudiant et de l'encadreur. Du choix de sujet jusqu'à la soutenance, le document est très précis sur les procédures.

Toutefois, on constate des limites quant à la recherche effective au niveau des PER. Bien que qualifiés d'enseignants-chercheurs, aucune recherche n'est faite sous la couverture ou au nom de l'ESAEI. L'établissement ne disposant pas de laboratoire de recherche. Aucun acte administratif dans ce sens. Les enseignants publient pour leurs universités publiques d'origine ou à titre personnel. Or un Master est, par définition, adossé à la recherche. Cela doit être corrigé en rapport avec la possibilité pour les enseignants du privé de gravir les échelons des grades académiques du CAMES au même titre que le public. La mise en place du centre de recherche et la création d'une revue interne en projet doit être accélérée. L'absence d'acte fixant les charges horaires d'enseignement et de recherche doit être corrigée. L'établissement doit :

- Définir une politique de recrutement de permanents. Il s'agira de fixer un plan d'action sur une durée pour faire baisser le taux de vacataires de 70 % à au moins 30 % de façon maîtrisée.
- Institutionnaliser la Recherche: un acte administratif sur les charges horaires d'enseignement et de recherche doit être pris et mis en œuvre.

Conclusion sur le standard : **NON ATTEINT**

Standard 4.03. La mobilité du PER est effective.

Il existe une mobilité factuelle (participation à des formations à l'étranger, enseignants venant d'universités publiques nationales). Il s'agit d'une opportunité pour l'établissement quand bien même qu'elle n'est pas formalisée. Autrement dit, cette mobilité est adossée sur une initiative opportuniste ou individuelle plutôt que sur une politique institutionnelle pérenne. Accueillir des vacataires des universités publiques n'est pas de la mobilité d'établissement, il pourrait être qualifié de recrutement de prestataires. L'établissement doit travailler à une véritable politique de mobilité (échange d'enseignants et projets de recherche en cotutelle /conjoints).

Ainsi, l'institution doit formaliser la mobilité. L'institution doit capitaliser les acquis en faveur du programme en soi. Les partenariats avec la Faculté Al-Aamar dans la banlieue de Dakar (Thiaroye azur et la FLSH de l'Université Assane II doivent être formalisés. Le capital symbolique du directeur de l'institution doit servir dans ce sens.

Conclusion sur le standard : **NON ATTEINT**

4.5. Appréciation du Champ 5 : Étudiant(e)

L'analyse du champ 5 prouve une bonne prise en main des étudiant -es. Les étudiants sont guidés par des documents et une administration efficace.

Standard 5.01. Les conditions d'admission au programme sont publiées.

Les conditions et procédures d'admission dans le programme de Master en études arabo-islamiques et Finance sont bien précisées et publiées. Notons que dans la boussole de l'étudiant-e a clairement définit et précisé les droits, devoirs et responsabilités des étudiants-es. Tout comme les outils d'encadrement des recherches et pour les étudiants et pour les enseignants sont disponibles (guide de l'encadreur et de l'examineur dans l'ESAEI et le guide chercheur). Ils informent de toutes les procédures de recherche de l'inscription à la soutenance.

L'absence de plateforme pour les inscriptions en ligne constitue le seul bémol à ce niveau. Le comité de pilotage recommande de prévoir l'acquisition d'un logiciel pour l'inscription en ligne des étudiants-es- afin de leur faciliter les démarches administratives.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 5.02. L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'égalité des chances est effective. Il n'y a aucun aspect discriminatif. Le rapport a bien intégré des données statistiques genrées (voir le Standard 3.04). Toutefois, on note des fluctuations critiques. En 2022/2023, le taux de réussite des femmes a chuté à 51,69% (contre 76,33% pour les hommes), couplé à un taux d'abandon de 16,66% chez les femmes. Bien que l'égalité institutionnelle soit atteinte, le rapport admet implicitement des obstacles externes liés aux obligations socioprofessionnelles et familiales des apprenants sans encore disposer de leviers de soutien dédiés.

Alors que le programme veille scrupuleusement à la garantie d'un accès équitable, il est recommandé de renforcer l'encadrement des étudiants-es- qui ont un statut spécial qui les empêche d'assister en présentiel pour tous les cours, des travailleurs essentiellement. Le non suivi régulier de la formation de ces étudiants-es- impacte négativement sur leurs études.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 5.03. L'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré.

L'analyse des données et l'entretien avec les étudiants et professeurs montre un taux d'encadrement très satisfaisant. L'encadrement est soutenu par des séminaires de méthodologie et un suivi des mémoires. En effet, les chiffres confirment un bon ratio : 3,56 étudiants par professeur pour l'année 2023/2024 (contre 10,4 en 2021/2022). Cet encadrement quasi personnalisé est un atout indéniable pour un Master. Cependant, ce confort s'explique mécaniquement par la faiblesse du nombre total d'étudiants (45) et masque une fragilité structurelle : la forte dépendance envers les enseignants vacataires. Toutefois, on s'interroge sur la qualité de ces encadrements en références aux normes du CAMES (voir le standard 4.01). L'établissement a intérêt dans la promotion de ses PER permanents.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 5.04. La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter établissements et celle de l'interdisciplinarité des acquis.

La structure LMD et la délivrance du supplément au diplôme facilitent théoriquement la mobilité. Des relations existent avec des universités en Gambie, au Maroc et en Arabie Saoudite. Le point critique du champ. Le rapport confesse qu'il « n'y a aucune mobilité effective » au sens homologué du terme. Le manque de programmes de bourses dédiés et l'absence d'accords de mobilité avec d'autres universités sénégalaises bloquent le développement de la mobilité (le nombre d'étudiants étrangers est en déclin drastique (passant de 14 en 2021/22 à seulement 2 en 2023/24).

Cependant, des efforts sont faits, l'ESAEI a signé des accords de coopération avec d'autres institutions pour encourager les échanges d'étudiants-es- avec l'Université de Al-Ihssan en Gambie, l'Université Hassan II du Maroc et l'Université Imam Mohamed ben Saoud, l'Université du Roi Khalid, l'Université Roi Saoud de l'Arabie saoudite. À remarquer que le niveau national devrait être favorisé.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

Standard 5.05. Le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s.

L'analyse des niveaux d'insertion à travers la liste fournie par l'établissement fait ressortir quelques points forts :

- Taux d'insertion élevé : la très grande majorité des diplômés exerce une activité professionnelle définie.
- Les mentions de recherche d'emploi (Pas encore) ou d'inactivité (Femme au foyer) restent marginales.
- Utilité sociale directe : l'établissement remplit un rôle crucial dans la formation des cadres de l'Éducation nationale et de l'enseignement religieux au Sénégal et dans la sous-région.
- Poursuite d'études : le diplôme offre la possibilité de continuer des parcours académiques de haut niveau, y compris dans les universités du Moyen-Orient.

On y constate des axes de vulnérabilité

- Dépendance sectorielle quasi-totale : l'insertion est trop dépendante des métiers de la craie (enseignement).
- Peu d'insertion dans les secteurs clés de l'économie moderne : à l'exception notable d'un ingénieur/professeur et de quelques techniciens, les diplômés sont quasiment absents des secteurs de la finance islamique des technologies, des administrations publiques générales (hors éducation) ou du droit d'entreprise.

Bien que l'éducation absorbe la majeure partie des effectifs, on observe l'émergence d'autres profils de carrière, souvent liés à l'entrepreneuriat ou au secteur privé : plusieurs sortants se sont lancés dans les affaires en tant que commerçants ou profils "business". Certains profils cumulent la fonction d'enseignant avec celle d'agriculteur (notamment dans des zones comme Tambacounda ou Matam). On recense des profils variés tels que technicien (technicien d'ascenseur), secrétaire d'école, ou même garde rapproché. Le Secteur médico-religieux traditionnel : un profil s'illustre en tant que PDG d'un cabinet de "Roqya" (médecine spirituelle/ par le Coran).

Il serait intéressant de maintenir les rapports avec les alumni et de les faire intervenir dans la gestion de la qualité au niveau de l'établissement.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

4.6. Appréciation du Champ 6 : Dotation en équipements et en locaux

L'analyse transversale du champ révèle une dotation en équipements et en locaux nécessaires. Le programme Master de l'ESAEI bénéficie d'une base patrimoniale et matérielle solide, principalement caractérisée par la pleine propriété de ses infrastructures.

Standard 6.01. Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.

Le programme Master de l'ESAEI mobilise un patrimoine immobilier et matériel important pour un établissement privé, caractérisé par la pleine propriété des infrastructures.

Au niveau des infrastructures immobilières, trois bâtiments de trois niveaux comprenant 3 amphithéâtres (550 places), 9 salles de cours (450 places), une salle des professeurs, 10 bureaux équipés et deux bibliothèques (une physique et une numérique). Deux salles de classes situées au troisième étage et une bibliothèque au premier sont dédiées au Master.

Concernant les équipements pédagogiques, un parc mobilier conséquent est mis à la disposition du programme et des outils didactiques fonctionnels (ordinateurs, vidéoprojecteurs). Les ressources financières du programme proviennent essentiellement des frais d'écologie et de dons.

Il est des points forts de ce programme qu'il dispose de locaux propres et d'une double offre documentaire (coexistence d'une bibliothèque physique et d'une bibliothèque exclusivement dédiée aux étudiants du programme notamment de la deuxième année. Cela encourage et facilite le travail personnel des étudiants en Master.

Néanmoins, cette capacité risque de connaître une saturation si les effectifs en Master connaissent une hausse. Il y a également des aspects à améliorer :

- Déficit majeur en accessibilité (inclusion) : les niveaux supérieurs des bâtiments ne disposent d'ascenseur ou de rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. C'est un point de non-conformité grave vis-à-vis des standards modernes de l'enseignement supérieur inclusif.
- Fragilité technologique : bien qu'une bibliothèque numérique existe, la vitesse de connexion Internet est jugée insuffisante, ce qui limite fortement l'exploitation efficace des ressources virtuelles par les étudiants de Master engagés dans la recherche (Semestre 4).
- Une surface financière quasi limitée : l'ESAEI opère selon un modèle social (but non lucratif) avec des frais de scolarité modestes. Cela limite sa capacité d'autofinancement à long terme pour moderniser ses infrastructures ou pérenniser des projets ambitieux, comme l'achat de plateformes propres d'enseignement à distance.

- Les contributions financières des étudiants restent faibles et modestes, mais demeurent pour certains chers. Sur le long terme avec l'augmentation des effectifs, cela pourrait occasionner des difficultés.

Conclusion sur le standard : **ATTEINT**

5. Points forts du programme

Objectifs, pertinence et ancrage du programme (Champ 1)

- Régularité et continuité : le programme est proposé et déroulé annuellement et sans interruption depuis son lancement en octobre 2021.
- Clarté et alignement stratégique : les objectifs de formation sont précis, clairement formulés et en parfaite adéquation avec la mission et la planification stratégique de l'établissement.
- Transparence et diffusion : le document de référence du Master est largement diffusé auprès des étudiants, du personnel (PER, PATS) et de toutes les parties intéressées pour en garantir la visibilité.
- Conception collaborative et validée : le programme est élaboré par des enseignants avec la participation active de professionnels du secteur, puis validé par le Conseil scientifique.
- Engagement et ancrage pratique : le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER) est fortement engagé dans la réalisation des objectifs. Le curriculum intègre l'organisation de stages en milieu professionnel et des activités concrètes de service à la communauté.

–

Organisation interne, gouvernance et culture qualité (Champ 2)

- Cadre organisationnel formalisé : l'établissement dispose d'un organigramme, d'un manuel de procédures et d'un manuel qualité, publiés par les organes habilités, fixant clairement les compétences, les tâches et les responsabilités décisionnelles.
- Culture de l'éthique et de l'intégrité : le programme accorde une place centrale à la déontologie, à la transparence et à l'intégrité académique, tant dans la gestion administrative que dans les enseignements.
- Rôle central du PER et des étudiants : le PER est le pilier de la conception, du déroulement et du suivi qualité du programme. Les étudiants participent activement à la gouvernance de la qualité à travers l'évaluation libre des enseignements et l'expression de leurs avis via leurs représentants ou la boîte à idées.
- Pilotage interne de la qualité : la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ-ESAEI) bénéficie d'une totale indépendance pour veiller au respect des normes. Sous son impulsion, le programme a fait l'objet de plusieurs révisions adaptatives validées par le Conseil scientifique.
- Planification des évaluations : les examens sont programmés de manière structurée et leurs résultats sont exploités pour améliorer continuellement le programme.

Curriculum, méthodes et transparence (Champ 3)

- Conformité aux normes LMD : la maquette pédagogique est structurée dans le strict respect des standards du système LMD au Sénégal (semestrialisation, unités d'enseignement coordonnées par des responsables, crédits capitalisables et transférables).
- Qualité et actualité scientifique : l'offre de formation couvre les concepts fondamentaux et les méthodes de la spécialité selon des standards internationaux.
- Méthodes pédagogiques actives : la démarche est centrée sur l'apprenant (apprendre à apprendre) via des méthodes participatives (travaux d'équipe, séminaires, conférences) et un équilibre entre cours et travail personnel (300h de cours / 300h de TPE par semestre).
- Transparence des évaluations : les critères d'obtention des diplômes sont exhaustifs et publiés. Les notes sont systématiquement communiquées aux étudiants qui disposent d'un droit de réclamation.
- Suivi statistique : Le programme calcule et analyse régulièrement les taux de réussite par unité d'enseignement pour ajuster la formation au besoin.

Personnel d'Enseignement et de Recherche (Champ 4)

- Haute qualification académique : le corps enseignant fait l'objet d'une sélection rigoureuse ; il est composé quasi exclusivement d'enseignants titulaires d'un doctorat et dotés d'une solide expérience dans le supérieur.
- Fidélisation et engagement : l'établissement a réussi à fidéliser son PER (certains sont présents depuis la création), et ces derniers sont fortement impliqués dans les instances décisionnelles.
- Dynamique d'amélioration et de recherche : le PER bénéficie d'actions de formation continue à travers des séminaires. Tout comme l'institution porte le projet ambitieux de créer une revue scientifique de dimension internationale pour valoriser les publications.
- Ouverture et mobilité : des membres du PER font preuve d'une mobilité active en dispensant des cours dans d'autres établissements nationaux (notamment les universités publiques) ou à l'étranger.

Encadrement, équité et insertion des étudiants (Champ 5)

- Information et accueil structurés : un service est spécifiquement dédié à l'accueil, l'orientation et l'inscription. Les conditions d'accès, passerelles LMD, droits et devoirs sont clairement définis et formalisés dans le document « projet pédagogique », la « Boussole de l'étudiant » et les guides destinés à gérer le parcours de recherche.
- Équité absolue et approche genre : il n'existe aucune discrimination basée sur le sexe. Les étudiants des deux sexes partagent les mêmes infrastructures, suivent les mêmes cours, et sont évalués selon les mêmes barèmes. Les outils statistiques adoptent d'ailleurs une approche désagrégée par sexe.
- Taux d'encadrement privilégié : le ratio étudiants/professeur (allant jusqu'à 3,56 en 2023/2024, avec une moyenne générale de 8,18) permet un encadrement de proximité et un suivi de recherche personnalisé pour les mémoires.

- Préoccupation de l'insertion professionnelle : le programme enregistre un excellent taux d'insertion. Pour maximiser l'employabilité, le curriculum intègre des modules de didactique et de pédagogie pour l'enseignement, principal secteur recruteur.
- Structure favorable à la mobilité : l'organisation en crédits transférables et la délivrance d'un supplément au diplôme facilitent la mobilité académique nationale et internationale.

Infrastructures (Champ 6)

- Patrimoine immobilier propre et accessible. Le site est calme, sécurisé et idéalement géolocalisé (Pikine), facilitant son accessibilité.
- Richesse des ressources documentaires : les étudiants bénéficient à la fois d'une bibliothèque physique et d'une bibliothèque numérique riches, complétées par une salle informatique fonctionnelle.
- Équipements didactiques suffisants : le matériel est disponible en quantité et en qualité pour assurer le bon déroulement des cours (tables-bancs, chaises, vidéoprojecteurs fixes et mobiles, risographes).

6. Points faibles du programme

Relations avec le monde professionnel (Champ 1)

- Manque de professionnels : on note une insuffisance de professionnels issus du milieu socio-économique au sein du corps enseignant, particulièrement en Finances islamiques.
- Relations non formalisées : les relations et partenariats avec le monde professionnel et le marché du travail ne sont pas encore formellement contractualisés.

Formalisme et cohérence du rapport d'auto-évaluation (Champ 2)

- Application des procédures : le manuel de procédures de l'établissement n'est parfois pas respecté.
- Déficit de formation en assurance qualité : les étudiants et les enseignants ne sont pas formés aux techniques et concepts de l'assurance qualité.
- Indisponibilité des partenaires : les partenaires externes ne répondent pas toujours aux invitations pour participer aux révisions pédagogiques du programme par manque de disponibilité.

Anomalies et faiblesses du curriculum (Champ 3)

- Indicateurs et suivi statistique : le logiciel de traitement des données statistiques est perfectible, et le personnel qui en a la charge n'est pas spécifiquement formé.
- Rendement académique : les taux de redoublement et d'abandon au sein du Master restent relativement élevés.
- Encadrement des stages : tous les stages effectués par les étudiants ne sont pas formalisés en termes d'accords.

- Outils d'enseignement à distance : le programme ne possède pas ses propres infrastructures numériques pour la formation ouverte à distance (FOAD) et dépend d'outils tiers grand public comme Zoom.
- Service à la communauté : l'engagement des étudiants dans les activités sociales n'est pas valorisé ni récompensé sur le plan académique dans le cursus.

Menace d'instabilité institutionnelle du PER et de la Recherche (Champ 4)

- Précarité du statut du corps professoral : il y a un faible effectif d'enseignants permanents (seulement 4 sur 16, soit 25%), la majorité étant des vacataires.
- Recherche institutionnelle faible : les travaux de recherche menés par le PER ne sont pas réalisés sous l'affiliation ou la couverture directe de l'ESAEI. L'établissement ne dispose pas d'acte visant à fixer les charges d'enseignement de recherche des PER.
- Gestion du temps et mobilité : la mobilité internationale reste très faible encore qu'elle n'est formalisée.

Alertes critiques sur le parcours des étudiants et l'égalité des chances (Champ 5)

- Mobilité inexistante : il n'existe pas d'échange d'étudiants avec des universités nationales ou internationales.
- Insertion et entrepreneuriat : le curriculum manque d'un module spécifiquement dédié à l'insertion professionnelle et le programme ne dispose pas d'outil ou de mécanisme de suivi de ses diplômés si ce n'est que les informations fournies par l'Amicale des sortants
- Dépendance de l'insertion : l'insertion professionnelle est quasi exclusivement dépendante des métiers de l'enseignement, avec une absence constatée des diplômés dans les secteurs financiers modernes, technologiques ou administratifs.
- .

Tensions imminentes sur la dotation et les locaux (Champ 6)

- Risque de saturation des locaux : deux salles réservées au Master pourraient être limitées si les effectifs connaissent un accroissement.
- Accessibilité limitée (PMR) : les infrastructures souffrent d'un manque d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (absence d'ascenseurs pour accéder aux étages) ainsi que d'une absence de mesures spécifiques pour les étudiants à besoins spécifiques.
- Ressources financières limitées : en raison du statut à but non lucratif de l'école et de frais de scolarité volontairement modestes, la surface financière dédiée au programme est jugée quasi-limite.
- Connectivité : la vitesse de la connexion internet dédiée à la bibliothèque numérique de l'école nécessite d'être améliorée.
- Faiblesse des outils numériques : il n'existe aucune plateforme d'inscription en ligne pour faciliter les démarches des étudiants.
-

7. Appréciations générales du programme

L'analyse globale met en avant un programme académiquement rigoureux, harmonieusement structuré et en conformité avec les exigences réglementaires du système LMD au Sénégal. Le

programme répond à un besoin réel et propose un approfondissement de haut niveau visant à hisser ces études au rang des sciences humaines et sociales. De plus, l'établissement fait preuve d'une grande transparence et d'une réactivité pédagogique appréciable, appuyées par un suivi statistique régulier par genre et par unité d'enseignement.

Cependant, l'évaluation souligne des contrastes et vulnérabilités opérationnelles. Bien que l'introduction de « modules professionnalisants » soit fortement mise en avant pour garantir l'insertion, il existe un décalage majeur entre les promesses de débouchés et les contenus réels. Par exemple, la spécialisation annoncée en Finance Islamique se résume à un unique module d'introduction de 25 heures au Semestre 3, ce qui est jugé insuffisant pour prétendre siéger dans un comité de conformité chariatique. De même, la formation à la Gestion d'établissements fait l'impasse sur le droit du travail sénégalais, la comptabilité générale ou la gestion des ressources humaines. Malgré le fait que le programme promeut des méthodes actives où l'étudiant construit son savoir, la balance horaire penche encore lourdement en faveur des enseignements magistraux traditionnels (CM) par rapport aux travaux dirigés (TD) durant les premiers semestres. En outre, le dernier semestre est intégralement dédié à la rédaction du mémoire (600 heures de travail personnel). L'absence totale d'heures d'encadrement formel, d'ateliers d'écriture ou de séminaires de suivi au semestre 4 isole l'étudiant méthodologiquement, ce qui se traduit par un faible taux de validation des mémoires en fin d'année. On observe une faible transition des effectifs entre le premier cycle (Licence) et le second cycle (Master). Moins de 12 % des effectifs globaux de l'établissement atteignent le niveau Master, ce qui limite le vivier de futurs cadres hautement spécialisés ou de chercheurs. Et enfin, le document d'auto-évaluation présente des incohérences dans la nomenclature et la codification des unités d'enseignement (comme l'UE Civilisation islamique, notée à la fois comme obligatoire et optionnelle). Enfin, les syllabi analysés sur place manquent de clarté concernant les modalités d'évaluation et de notation pour les étudiants.

8. Recommandations à l'Établissement

Pour franchir le cap de la bonne volonté et ancrer durablement la qualité de son offre, le programme master doit impérativement institutionnaliser et formaliser ses pratiques autour de cinq axes majeurs :

Pédagogie et ingénierie de formation

- Renforcer l'adéquation de la formation avec les débouchés professionnels affichés. Il s'agit de redéfinir les objectifs d'insertion ou enrichir les contenus pédagogiques réels. En effet, il convient notamment d'étoffer les modules de finance islamique (en intégrant la comptabilité islamique, l'audit de conformité ou les mécanismes de Sukuks/Mourabaha) et de gestion d'établissements (en ajoutant le droit du travail sénégalais, la comptabilité générale et la gestion des ressources humaines) dès le Master 1.
- Rompre l'isolement méthodologique au Semestre 4 : introduire des séminaires d'avancement obligatoires et des ateliers d'écriture en allouant une part des 600 heures

de ce semestre au guidage actif des étudiants (par exemple, 20h de TD) afin de relever le taux de finalisation des mémoires.

- Améliorer et harmoniser les syllabi : annexer l'intégralité des fiches de cours au document final. Les syllabi doivent préciser clairement les modes d'évaluation, les barèmes de notation, le volume horaire du travail personnel de l'étudiant, et utiliser des concepts harmonisés (comme « éléments constitutifs » à la place de « modules »).
- Inverser la balance pédagogique en faveur des méthodes actives : rééquilibrer les volumes horaires pour réduire la prédominance des cours magistraux (CM) au profit des travaux dirigés (TD) et pratiques, en conformité avec les orientations pédagogiques affichées.
- Nettoyer les coquilles de codification, harmoniser et veiller à une relecture rigoureuse pour éviter l'usage d'un vocabulaire trop normatif ou confessionnel au détriment de la posture critique.

Gouvernance et souveraineté académique

- Promouvoir et stabiliser le personnel enseignant permanent. Il s'agira de mettre en place un plan de promotion académique pour inciter et accompagner les 5 enseignants-chercheurs permanents à obtenir des grades certifiés (Maître-Assistant, Maître de Conférences...) auprès du CAMES ou d'instances nationales. Cela permettra de réduire la dépendance critique envers les vacataires de haut niveau pour la présidence des jurys.
- Inscrire la recherche au niveau institutionnel. Prendre un acte administratif formel fixant les charges horaires d'enseignement et de recherche des PER. Accélérer la mise en place d'un laboratoire/centre de recherche propre à l'ESAEI et la création de sa revue scientifique.

Professionnalisation et partenariats

- Contractualiser juridiquement les relations avec le monde socio-économique (notamment pour systématiser les accords de stage) ainsi que les accords de mobilité nationale et internationale avec les universités partenaires.
- Impliquer de manière active et structurée l'association des anciens étudiants (alumni) dans les processus de révision périodique des programmes.

Suivi et encadrement des étudiants

- Améliorer la gestion des données et le suivi des effectifs. Moderniser le logiciel de traitement des données statistiques, former spécifiquement le personnel à cette tâche et mettre en place une plateforme d'inscription en ligne.

Infrastructures et modernisation

- Accroître l'accessibilité et la connectivité des infrastructures. Aménager des rampes d'accès ou des ascenseurs dans les bâtiments pour l'accueil des personnes à mobilité réduite et augmenter le débit de la connexion internet pour optimiser l'usage de la bibliothèque numérique.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

L'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur est invitée à accompagner l'établissement à travers les leviers suivants :

- Suivi de la gouvernance : aider l'établissement dans la matérialisation d'un acte administratif fixant officiellement les charges horaires d'enseignement et de recherche, ainsi qu'un rapport d'activités annuel formalisé de sa Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ).
- Incitation à l'hybridation : accompagner l'ESAEI dans la validation de son projet pédagogique d'ouverture vers le distanciel (FOAD), afin de l'aider à capter de nouveaux publics (non-arabophones et professionnels) et soulager la saturation imminente de ses 7 salles de cours physiques.

10. Proposition de décision

Au terme de l'évaluation externe du programme de Master en études arabo-islamiques de l'École Supérieure Africaine d'Études Islamiques (ESAEI) et des échanges avec l'établissement sur le rapport, l'équipe d'évaluation propose à l'ANAQ-Sup d'accorder l'accréditation.

- **Accréditation**

Fait à Dakar, le 30 juillet 2026.